

Mise à jour économique et financière

**L'HON VICTOR BOUDREAU
MINISTRE DES FINANCES**

Date : 3 décembre 2008

Introduction

Monsieur le président, compte tenu de la gravité de la situation financière et économique mondiale avec laquelle nous sommes maintenant aux prises, avec le consentement unanime de la Chambre, je voudrais prononcer une longue déclaration ayant trait à la mise à jour économique et financière que j'ai déjà déposée.

Au cours des derniers mois, les marchés financiers mondiaux ont subi un repli sans précédent qui contribue au ralentissement de l'économie mondiale. Le monde n'a pas connu une crise financière et économique d'une telle ampleur depuis une génération. Le ralentissement se fait sentir partout. Il touche l'économie. Il touche les familles, les personnes retraitées et les particuliers. Il touche les entreprises. Il touche le gouvernement.

Dans ses perspectives pour novembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques annonce : « De nombreux pays de l'OCDE subissent ou vont connaître une récession prolongée d'une ampleur qui est sans précédent depuis le début des années 80. » Selon les prévisions, avant 2010, les économies à l'échelle mondiale ne montreront que peu de signes de reprise par suite de la présente instabilité.

Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri de telles difficultés. Notre économie en ressent déjà le choc. Notre population en ressent le choc, car les revenus tirés de placements et de fonds de pension sont menacés, et il est prévu que la croissance des revenus et les possibilités d'emploi diminueront. Les entreprises du Nouveau-Brunswick en ressentent le choc, et d'importantes décisions d'affaires sont influencées. Le gouvernement en subit aussi les conséquences, et les recettes et les dépenses de la province sont touchées. Malheureusement, il est probable que la situation empire avant de s'améliorer.

Le gouvernement a été élu pour assurer du leadership au nom des gens du Nouveau-Brunswick. Face à de tels défis, c'est exactement ce que le gouvernement a l'intention de faire.

Dans un tel contexte, j'aimerais présenter aux gens du Nouveau-Brunswick une mise à jour économique et financière pour 2008-2009.

Survol de l'économie

Monsieur le président, le ralentissement économique mondial et les remous financiers auront des répercussions importantes sur la province. Notre économie est axée sur les exportations internationales et interprovinciales de biens et de services ainsi que sur les investissements en capital. Des phénomènes qui touchent l'économie des États-Unis, les cours internationaux des produits de base et les marchés financiers mondiaux ont des répercussions directes sur la province, sa population et ses entreprises.

L'économie des États-Unis est la destination d'environ 90 % de nos exportations de biens à l'étranger. L'économie américaine s'est affaiblie considérablement, et une récession est maintenant prévue, le seul inconnu étant sa gravité et sa longueur. La récession nuira aux exportations de la province. L'effondrement du marché immobilier des États-Unis a déjà des conséquences pour les fabricants néo-brunswickois de produits destinés à la construction d'habitations.

Monsieur le président, l'évolution de la situation mondiale a aussi contribué à des baisses importantes des cours des produits de base, surtout ceux des produits des secteurs minier, manufacturier et forestier du Nouveau-Brunswick. Bien que la baisse des cours des produits pétroliers et de l'essence soit bien accueillie par les entreprises et les consommateurs, elle fera aussi diminuer la valeur des exportations. En raison du ralentissement des marchés mondiaux, des exploitations minières et des usines de fabrication de la province ont déjà subi des temps d'arrêt touchant tant les entreprises que les particuliers.

Pour ce qui est des répercussions des remous dans le système financier mondial, l'économie de la province se heurtera à un certain nombre d'autres obstacles qui entraveront la croissance économique. L'accès aux capitaux et leurs coûts constituent une autre difficulté importante qui aura des répercussions directes ou indirectes sur les investissements, les emplois, les revenus et les dépenses.

En outre, Monsieur le président, l'effondrement des marchés fait sentir ses effets sur les revenus tirés de placements et de fonds de pension. De plus, la capitalisation des régimes de pension privés et publics est mise à rude épreuve, ce

qui touche les personnes retraitées, les particuliers, les entreprises et les gouvernements.

Voilà le contexte économique dans lequel nous nous retrouvons, et la situation nous touchera tous dans les mois à venir. Même si les assises économiques et l'économie diversifiée du Nouveau-Brunswick ont contribué à un solide rendement économique jusqu'ici en 2008, la réalité est que des temps difficiles sont à notre porte.

Monsieur le président, voilà précisément pourquoi le gouvernement doit fournir et fournira du leadership. C'est à nous qu'il incombe de créer un milieu propice à faire croître les activités commerciales et le niveau de confiance des consommateurs à l'égard de notre économie, et de favoriser la constance des dépenses, des investissements et de la création d'emplois dans la province. Voilà les mesures les plus positives et responsables que notre gouvernement puisse prendre dans un contexte de crise mondiale. Monsieur le président, de telles mesures et d'autres seront au centre de notre attention dans les mois à venir.

Mise à jour économique 2008

En 2008, l'économie du Nouveau-Brunswick s'est comportée selon les attentes pendant les trois premiers trimestres, et les grands projets d'immobilisations de la province dans le secteur de l'énergie avancent selon les échéanciers.

Depuis le début de l'année, le marché du travail s'est gonflé d'environ 4 000 nouveaux emplois nets, les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 3,4 % ; les ventes au détail, de 5,5 %. Ce sont là des résultats positifs.

Cependant, Monsieur le président, l'essoufflement de l'économie mondiale annonce une plus faible croissance économique pour la fin de 2008. Dans notre budget de mars dernier, le ministère des Finances prévoyait un taux de croissance économique de 1,8 % pour 2008. Le ministère prévoit maintenant que le Nouveau-Brunswick connaîtra une croissance réelle d'environ 1,0 % pour l'année, ce qui est proche du consensus actuel du secteur privé, dont la prévision s'établit à 1,2 %.

Perspectives économiques pour 2009

Monsieur le président, même si notre économie croîtra en 2008, il est prévu que l'économie du Nouveau-Brunswick enregistrera en 2009 une croissance minime, voire nulle, et la possibilité d'un ralentissement est forte. Les répercussions des remous sur les marchés financiers mondiaux, la durée et la profondeur de la récession aux États-Unis et la fin progressive de projets majeurs de construction dans le secteur énergétique toucheront toutes notre économie. Voilà la réalité économique avec laquelle nous sommes maintenant aux prises.

Le ministère des Finances continuera de surveiller attentivement au cours des prochains mois les phénomènes mondiaux qui touchent l'économie et fournira une mise à jour détaillée dans notre budget pour 2009-2010.

Mise à jour financière 2008-2009

Je voudrais maintenant faire une mise à jour financière pour 2008-2009.

La tournure des événements sur les marchés financiers internationaux et le ralentissement de l'économie ont des répercussions directes sur la situation financière de la province, et le gouvernement prévoit maintenant un déficit pour l'année financière en cours. Le déficit est principalement attribuable aux contraintes de dépenses avec lesquelles la province est aux prises cette année.

Monsieur le président, l'effondrement des marchés financiers mondiaux a une incidence importante sur la valeur des caisses de retraite de notre secteur public, qui ont enregistré une baisse considérable depuis le début de l'année. En conséquence, les charges de retraite de la province ont augmenté de 133 millions de dollars, selon les estimations. Il s'agit d'une écriture comptable que le gouvernement est tenu d'inscrire chaque année, selon le rendement de ses caisses de retraite du secteur public. Si le rendement des marchés s'améliore pendant le reste de l'année, nos charges de retraite diminueront. Par contre, s'il empire, nos charges de retraites augmenteront. Malgré tout, Monsieur le président, je veux rassurer les membres du personnel des services publics du Nouveau-Brunswick en précisant que leurs caisses de retraite sont en sécurité et bien gérées et qu'elles seront accessibles lorsqu'ils prendront leur retraite.

Le gouvernement actuel reconnaît aussi que des régimes de retraite individuels et de groupe ont subi des pertes importantes sur les marchés en raison de la crise actuelle. La situation a créé de l'incertitude chez les entreprises, personnes retraitées, les travailleurs et travailleuses et leur famille. Le Nouveau-Brunswick travaillera de concert avec les autres provinces et le gouvernement fédéral à l'importante question des régimes de retraite.

Monsieur le président, comme tous les gens du Nouveau-Brunswick le savent, les graves inondations et les coûts de l'énergie ont aussi pesé sur la province. Surtout à cause des inondations au printemps, l'aide financière en cas de catastrophe coûtera 29 millions de dollars. Les coûts plus élevés du carburant ont provoqué des contraintes de dépenses d'environ 10 millions de dollars pour un certain nombre de ministères. Il s'agit de coûts indépendants de la volonté directe de la province. Il est aussi prévu que les frais du service de la dette augmenteront de 14 millions de dollars de plus qu'il avait été annoncé dans le budget.

Le ministère de la Santé prévoit un dépassement de crédit de 40 millions de dollars attribuable surtout aux déficits des régies régionales de la santé, tandis que le ministère du Développement social prévoit un dépassement de crédit de 19 millions attribuable surtout à l'augmentation des demandes en matière de services de soins essentiels de longue durée et en matière de services pour enfants.

La Société de développement régional investit 17 millions de dollars de plus dans des activités de développement économique stratégique pour aider à stimuler l'économie provinciale en plein ralentissement.

En tout, il est maintenant prévu que les dépenses seront de 302 millions de dollars supérieures aux sommes budgétées.

En même temps, les recettes sont conformes au budget. Une baisse importante des cours du zinc, qui ont chuté de 50 % en raison de phénomènes mondiaux, a donné lieu à une diminution d'environ 70 millions de dollars des recettes prévues au budget au titre de la taxe sur les minéraux métalliques. La diminution — comme d'autres manques à gagner — est contrebalancée par des hausses prévues des recettes tirées de la TVH et de l'impôt sur le revenu des particuliers et liées principalement à des redressements affectés aux années antérieures ainsi que par

une augmentation unique des recettes provenant de la taxe sur le tabac, en raison du règlement d'une contestation devant les tribunaux.

En raison de tous les faits mentionnés, Monsieur le président, le gouvernement prévoit maintenant un déficit de l'ordre de 285 millions de dollars pour 2008-2009, plutôt que l'excédent de 19 millions prévu lors de la présentation du budget.

Perspectives financières pour 2009-2010

Monsieur le président, l'incidence de la tournure des événements mondiaux sur la situation financière de la province sera encore plus marquée à mesure que nous nous dirigerons vers le budget de 2009-2010. Il ne peut faire aucun doute que le ralentissement économique mondial qui se fait sentir à l'échelle planétaire freinera la croissance des recettes provinciales et accroîtra les contraintes de dépenses ici, au Nouveau-Brunswick.

La croissance des recettes sera freinée par les effets du ralentissement sur les investissements, les revenus, les entreprises et la confiance des consommateurs, ainsi que par des marchés affaiblis pour nos produits manufacturés, forestiers et miniers. Les contraintes de dépenses continueront d'augmenter, et les charges de retraite accrues auront une incidence majeure sur les dépenses gouvernementales. En conséquence, la province est exposée à un déficit potentiellement considérable en 2009-2010.

Stimuler l'économie

Monsieur le président, bien que le gouvernement ne puisse pas gérer les coûts indépendants de sa volonté, il peut et doit continuer de gérer ses propres dépenses afin d'optimiser au maximum les ressources pour les contribuables. Le gouvernement maintient son engagement à l'égard de la responsabilité financière.

Même si nous aimerions mettre en oeuvre un certain nombre d'initiatives et d'améliorations de divers programmes et services, ce n'est tout simplement pas maintenant le moment indiqué pour de vastes améliorations de programmes ou de nouveaux services, vu la situation financière et économique de la province. Comme le feront les gens du Nouveau-Brunswick, notre gouvernement adoptera une approche très logique pour hiérarchiser nos besoins.

Monsieur le président, il est tout aussi important que nous ne prenions pas des mesures qui affaibliront davantage l'économie à un moment où une ferme gestion publique s'impose. Dans la réalité économique actuelle, il est impératif que nous assurions le leadership nécessaire pour aider à stimuler les dépenses, les investissements, les emplois et la croissance qui apporteront un soutien aux entreprises et aux particuliers du Nouveau-Brunswick et qui nous sortiront du ralentissement économique le plus tôt possible.

En bref, Monsieur le président, le gouvernement adoptera une approche équilibrée. Nous avons déjà commencé un examen approfondi de tous les programmes gouvernementaux, pour en assurer la prestation la plus rentable possible. En tant que gouvernement, nous croyons qu'il est important que nous restreignons les dépenses gouvernementales, et, en tant que représentants du public, nous devons aussi donner l'exemple. J'annonce aujourd'hui, Monsieur le président, que la rémunération de tous les parlementaires provinciaux sera gelée au niveau actuel pendant une année.

Pendant que nous gérons de près les dépenses gouvernementales, notre approche équilibrée se manifestera clairement à mesure que nous injecterons des centaines de millions de dollars en investissements stratégiques. Ces investissements stratégiques serviront à plusieurs fins. Ils permettront de continuer l'amélioration de notre infrastructure clé dans la province, ils créeront un contexte propice au maintien d'un aussi grand nombre d'activités économiques à court terme que possible durant cette période difficile et ils mettront le Nouveau-Brunswick en mesure de devenir un pôle d'attraction pour les investissements commerciaux et l'activité économique dès que l'économie reviendra sensiblement à la normale. L'adoption d'une telle approche équilibrée est la façon responsable d'aider le Nouveau-Brunswick à traverser avec succès le ralentissement économique.

Monsieur le président, le gouvernement commence aujourd'hui à mettre en route un ensemble de mesures audacieuses de stimulation financière qui serviront d'assises à la relance et à la croissance. Les étapes initiales que j'exposerai en détail dans un instant serviront de tremplin au cours des mois qui précéderont la présentation en mars de notre budget pour 2009-2010.

Notre gouvernement maintient son engagement à l'égard du principe des budgets équilibrés et de la gestion financière responsable, mais, en cette période de crise mondiale, nous devons aussi nous engager à investir dans la population et les entreprises du Nouveau-Brunswick, et dans leur avenir. Nous devons accepter à court terme des déficits et des augmentations de la dette nette pour assurer autant que possible à notre économie une reprise et une prospérité véritables. Cela dit, Monsieur le président, je veux assurer aux gens du Nouveau-Brunswick que nous agissons ainsi pour aider la province à traverser cette période économique difficile et pour relancer dès que possible la croissance économique du Nouveau-Brunswick. À cet égard, nous visons résolument à éviter les déficits chroniques et insoutenables ainsi que les augmentations de la dette nette. De fait, Monsieur le président, nous avons pleinement l'intention — et c'est la politique du gouvernement — de remettre notre province en situation excédentaire aussitôt que possible.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'exposer des mesures initiales que prendra notre gouvernement pour stimuler notre économie et pour l'aider à se redresser le plus rapidement possible après le ralentissement économique :

- **Des services publics plus efficaces et abordables.** En tant que gouvernement, nous sommes engagés à contenir les dépenses du gouvernement, mais de manière responsable. À cet égard, nous entreprenons un examen de nos divers programmes et services afin que les ressources publiques soient investies là où elles sont le plus nécessaires, et ce, de manière rentable et efficace. La mesure comprend l'examen des services partagés annoncé dans le budget pour 2008-2009 ainsi qu'un examen à plus grande échelle englobant tous les programmes et services gouvernementaux. L'attrition sera une stratégie importante afin d'accroître l'efficacité et d'atteindre nos objectifs dans les services publics.
- **Investir dans l'infrastructure stratégique.** Monsieur le président, au cours de l'année qui s'achève, nous avons vu d'importants investissements en capital et dans l'infrastructure au Nouveau-Brunswick. Le budget de capital pour 2008-2009, d'un montant de 486 millions de dollars, était le plus gros de l'histoire de notre province, mis à part le paiement non répétitif de 2007-2008 pour l'achèvement du projet de la Transcanadienne. Les investissements

aident à stimuler l'activité économique au Nouveau-Brunswick dans l'année en cours.

Sur cette lancée, je présenterai la semaine prochaine le budget de capital du Nouveau-Brunswick pour 2009-2010. Par la même occasion, je fournirai les détails de la première année d'un plan biennal de dépenses en capital dont la valeur dépassera 1,2 milliard de dollars, y compris, pour 2009-2010, le plus grand investissement en capital de l'histoire de la province. Les centaines de millions de dollars en investissements stimuleront directement la création d'emplois et la croissance économique et ils viendront appuyer notre programme d'autosuffisance par le canal d'investissements stratégiques dans les routes et l'infrastructure de transport, en éducation maternelle-secondaire et en éducation postsecondaire ainsi que dans d'autres priorités.

Aussi, notre gouvernement continuera de travailler d'arrache-pied avec le secteur privé et les autres paliers de gouvernement afin d'encourager d'autres investissements stratégiques dans l'infrastructure du Nouveau-Brunswick et dans d'autres secteurs de l'économie du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, notre gouvernement est déterminé à assurer les incitations économiques nécessaires pour alimenter une activité économique appréciable au Nouveau-Brunswick en cette période difficile sur le plan économique et à améliorer encore davantage notre infrastructure au profit de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

- **Accès aux capitaux.** L'investissement est un élément clé de notre économie, qui crée des emplois, qui produit des revenus et qui accroît la compétitivité des entreprises. Le gouvernement s'efforcera d'assurer aux petites, aux moyennes et aux grandes entreprises munies d'un plan d'affaires solide l'accès à des capitaux. Comme pour toutes les dépenses engagées par le gouvernement, nous voulons assurer une utilisation optimale des fonds. C'est pourquoi nous envisagerons d'aider les compagnies qui méritent le plus de recevoir l'aide financière accessible.
- **Alléger le fardeau fiscal.** Le gouvernement a été clair dans son objectif consistant à mettre davantage d'argent entre les mains des particuliers et des entreprises afin de créer de la richesse, des investissements et de l'activité économique, ce qui accroîtra l'autosuffisance du Nouveau-Brunswick. La

réforme fiscale vise à améliorer la compétitivité de la province. Elle vise aussi à créer le genre de contexte économique qui permettra aux fils et aux filles de tant de personnes au Nouveau-Brunswick de revenir ici, de trouver de sérieuses perspectives d'emploi, de vivre et d'élever leur famille dans notre coin de pays spécial.

Monsieur le président, dans les prochaines semaines, nous avons l'intention de commencer l'application du programme d'action en déposant le rapport du comité spécial sur la restructuration fiscale ainsi que la réponse initiale du gouvernement au rapport. Le gouvernement demeure engagé à réformer le régime fiscal du Nouveau-Brunswick sur une période quadriennale. Nous sommes entièrement engagés à réduire les impôts applicables aux particuliers et aux corporations du Nouveau-Brunswick et, Monsieur le président, nous le ferons.

En outre, Monsieur le président, le gouvernement a déjà assuré qu'il protégera les consommateurs et les entreprises du Nouveau-Brunswick contre la montée en flèche des coûts de l'énergie. Le gouvernement confirme que la majoration moyenne maximale des tarifs d'électricité d'Énergie NB pour chacune des trois prochaines années, jusqu'en 2010, ne dépassera pas 3 %. La mesure permettra aux entreprises de prévoir avec une plus grande certitude leurs coûts d'énergie, protégera les consommateurs et maintiendra aussi notre compétitivité par rapport aux provinces avoisinantes.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est parmi les premières autorités du Canada à s'attaquer à la très grave situation économique et financière en lançant un plan audacieux et complet pour stimuler l'activité économique au cours des mois et des années qui viennent. Le plan d'action présenté aujourd'hui, qui vise à stimuler l'économie, n'est que la première étape du leadership que nous assurerons afin de favoriser la relance, la croissance et la prospérité du Nouveau-Brunswick. Le budget de capital qui sera présenté la semaine prochaine exposera des investissements de centaines de millions de dollars dans l'infrastructure stratégique en vue de soutenir l'économie. Le gouvernement annoncera d'autres mesures dans notre budget pour 2009-2010, et nous continuerons de travailler de concert avec nos homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux pour combattre les effets de l'évolution de la situation économique et financière mondiale.

Notre pays et notre province traversent certes une période difficile. Toutefois, Monsieur le président, j'ai énormément confiance en la capacité des gens du Nouveau-Brunswick de faire preuve d'innovation, d'être résilients et de réussir pendant que nous surmontons les obstacles ensemble. Je demeure convaincu que, une fois l'épreuve derrière nous, le Nouveau-Brunswick sera bien placé pour entreprendre une reprise économique qui accélérera notre transformation en une province autosuffisante.

Merci, Monsieur le président.